



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-24-418
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 18 DECEMBRE 2024
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
FINANCE ACTIVE (INSITO ET ALLIANCE)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2021007 relatif à l'utilisation, l'assistance et maintenance du progiciel Finance Active arrive à échéance au 31 décembre 2024.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance de la solution applicative Finance Active.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société FINANCE ACTIVE, sis 35 rue du Louvre – 75002 Paris, représentée par Monsieur Patrice CHATARD en qualité de Directeur Général, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative Finance Active (Insito et Alliance).

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2025 et il est reconductible de façon tacite 3 fois par période successive de 12 mois, pour se terminer le 31 décembre 2028.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 6 116,50 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 5 000,00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241218-Imc1H12724H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/12/2024
Date de Publication : 18/12/2024